



TROIS QUESTIONS À...

MARTIN ARNOULD | PRÉSIDENT DU FONDS POUR LA CONSERVATION DES RIVIÈRES SAUVAGES & DE L'ASSOCIATION DES RIVIÈRES SAUVAGES
& DENIS CAUDRON | COORDINATEUR NATIONAL ET RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT & DES PARTENARIATS

A QUOI SERT LE LABEL ET QUELLE EST SON HISTOIRE ?

Ce label, fruit d'une longue histoire et d'un travail avec les territoires a un double objectif. Il reconnaît, en tout premier lieu, la naturalité extraordinaire des rivières ou des fleuves qui présentent un très bon fonctionnement écologique. Il honore également, et c'est tout aussi important, l'engagement, le travail, la détermination d'une communauté humaine d'un territoire, mais aussi d'un pays, qui a pensé, il y a quelques années de cela, qu'il était indispensable de créer de la valeur autour des ultimes joyaux en eau courante de notre pays.

Ces deux approches, intimement liées, constituent le cœur de notre engagement. La biodiversité, la beauté exceptionnelles des ultimes rivières non aménagées, soit moins de 1 % des cours d'eau de notre pays, doit être mieux protégée. Avec les hommes qui habitent sur son bassin versant. Pas sans eux. Les humains doivent réapprendre, et ce mouvement est neuf, à prendre soin de leurs rivières. Ils doivent construire, collectivement, en n'oubliant personne, une communauté d'intérêts, de fierté, de passion, de vision autour de leur « rivière joyaux », et en tirer des richesses. C'est possible et les résultats sont là : Nous avons œuvré depuis près de dix ans pour arriver à ce que le label ait une reconnaissance nationale et ce sont désormais 21 rivières qui sont labellisées « site rivières sauvages ».



QUELLE EST LA PHILOSOPHIE DES RIVIERES SAUVAGES

Nous pensons en effet, depuis 2007 et le lancement du chantier d'un barrage EDF dévastateur sur le Rizzanese, en Corse, qu'il est temps de voir d'un autre œil et de se donner de nouveaux moyens pour conserver les très rares cours d'eau rescapés de l'artificialisation.

Le but du programme Rivières Sauvages : il est de générer de la valeur, en ces temps de prise de conscience accélérée des menaces qui pèsent sur cette biodiversité.

C'est une espérance, celle de réconcilier davantage encore les humains que nous sommes avec leurs rivières, des Biens Communs qui participent à notre joie de vivre. Nous sommes donc heureux de partager cet esprit de coopération, de solidarité, d'exigence avec vous, pour conserver et valoriser les indispensables rivières sauvages de demain.



POURQUOI AVOIR CRÉÉ UNE ASSOCIATION ET UN FONDS DE DOTATION ?

Le fonds de dotation

La mission du fonds pour la conservation des rivières sauvages est de récolter des fonds privés pour assurer sa mission de préservation et de protection des derniers joyeux sauvages en France et en Europe. Pour ce faire, le fonds de dotation s'appuie sur un mode de fonctionnement basée sur la co-construction et la participation. C'est un outil au service des territoires et du réseau des sites labellisés qui se développe, ainsi les acteurs du monde de l'entreprise sur les territoires et les citoyens concernés par la préservation de leur rivière peuvent participer, s'engager et financer s'ils le souhaitent.

L'association

Les rivières sauvages aujourd'hui, c'est un réseau qui regroupe 15 structures publiques et privés de divers horizons et des territoires ruraux : syndicats de rivières, Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux, ONF, conseils départementaux, Communautés de Communes, Fédérations départementales pour la Pêche, AAPPMA (s), ONG (s) de conservation, etc. Il devenait impératif de tous les réunir sous une seule bannière : le réseau des « sites rivières sauvages » labellisés, lieu d'échanges, d'expérimentations, d'expertise et de mutualisations des savoir-faire. L'objectif affiché est de fédérer les acteurs, structurer un réseau, favoriser les échanges entre acteurs publics et privés, scientifiques et gestionnaires, financeurs et techniciens. Autrement dit de poursuivre l'objectif de conservation et de préservation des ultimes rivières joyaux de notre pays, qui représentent à peine 1 % des cours d'eau français. L'association des Rivières Sauvages sera un interlocuteur de poids auprès des institutions françaises et pourra développer le réseau en Europe en partenariat avec d'autres associations et ONG.

FONDS POUR LA CONSERVATION DES RIVIÈRES SAUVAGES,
Mairie de Ramasse, 01250 Ramasse
www.rivieres-sauvages.fr | conservation.rivieres-sauvages.fr
contact@rivieres-sauvages.fr

Chargée de mission Rivières Rouges : Perrine Barréda | 06 04 55 32 22 | p.barreda@smiage.fr
Coordination du programme national : Denis Caudron | 06 85 31 40 06
Chargée de mission Rhône Méditerranée et Corse : Mélanie Taquet | 06 01 45 47 01
Relations presse & médias : Marie-Pierre Medouga | 06 22 78 71 38 | agencerp@orange.fr

